

Point de vue du CIO

Le potentiel et l'impact polarisé de l'Inflation Reduction Act

Investment Solutions

21 février 2023

La loi américaine sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act ou IRA) vise moins à endiguer l'inflation qu'à offrir un plan combinant subventions et réductions d'impôts industrielles. Ce programme quinquennal crée des incitations pour stimuler la croissance américaine et offrir à son industrie un avantage concurrentiel dans sa transition vers des technologies plus propres. L'IRA pourrait accélérer la révolution de l'énergie verte, créant de nouveaux gagnants et perdants au niveau mondial que les investisseurs doivent surveiller de près.

Promulguée en août 2022 et représentant 391 milliards USD de crédits d'impôt et de subventions pour les dépenses liées à l'énergie et au climat, ainsi que 108 milliards USD supplémentaires pour le secteur de la santé, l'IRA est conçue de manière à permettre à l'économie américaine de jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'énergie propre et à garantir une réforme de l'assurance maladie et de la tarification des médicaments.

La loi prévoit à la fois des dépenses pour les infrastructures vertes et des mesures d'efficacité économique dans le budget du gouvernement, afin que son impact global assure un excédent net sur dix ans. Le programme se concentre sur les incitations pour faire évoluer l'économie américaine vers la transition verte qui, à son tour, contribuera à la révolution mondiale de la durabilité. Ce soutien dépend des entreprises qui s'engagent dans des activités de production et d'investissement aux États-Unis leur permettant de bénéficier de crédits d'impôt, et des achats par les consommateurs de véhicules électriques fabriqués dans le pays. Il comprend une taxe sur les émissions de méthane des industries pétrolière et gazière. Après la loi [CHIPS and Science Act](#), et la loi sur l'infrastructure bipartisanne (BIL), qui prévoit des dépenses pour la modernisation du réseau électrique, les stations de recharge des véhicules électriques et la résilience des infrastructures, l'IRA ajoute aux investissements verts du pays une dépense annuelle pouvant atteindre 40 milliards USD au cours de la prochaine décennie.

Au départ, cette loi faisait partie du plan « Build Back Better » (« Reconstruire mieux ») de 3500 milliards USD, mais elle n'a pas reçu le soutien des républicains au Congrès. L'un de ses éléments, les crédits d'impôt sur les sociétés d'une durée de dix ans, a suscité l'adhésion des entreprises. Il est donc improbable qu'il soit contesté au niveau politique, surtout s'il stimule les investissements dans des domaines importants pour les républicains. Dans sa forme finale, l'IRA continue à offrir un soutien substantiel, notamment un programme de 15 milliards USD conçu pour améliorer l'infrastructure de recharge du pays pour les véhicules électriques et pour offrir aux consommateurs un [crédit d'impôt de 7 500 USD](#) pour l'achat de nouvelles voitures électriques, sous réserve de plafonds en matière de revenus et de prix de détail. Ce programme vise également



Stéphane Monier
Chief Investment Officer, Lombard Odier Private Bank

Points clés

- La loi américaine sur la réduction de l'inflation (IRA), qui consiste en un plan de subventions et de crédits d'impôt pour un montant de 391 milliards USD, vise à favoriser la transition du pays vers les énergies propres et leurs infrastructures
- La loi devrait avoir un effet multiplicateur sur les investissements privés, qui dépendra des conditions monétaires
- Elle a soulevé des interrogations du côté de l'Union européenne et de certains partenaires commerciaux asiatiques concernant l'impact des subventions allouées au secteur industriel sur la concurrence internationale
- Les entreprises actives dans les secteurs des véhicules électriques, des chemins de fer, de l'énergie éolienne et solaire, du stockage des batteries, de la capture du carbone, de l'hydrogène et des services publics, tels que l'approvisionnement en eau, devraient en bénéficier.

Informations importantes: Veuillez lire les informations importantes figurant à la fin du document.

Publication hebdomadaire de Lombard Odier - Investment Solutions, investment-solutions@lombardodier.com

Données au 21 février 2023 sauf indication contraire.

Lombard Odier · Point de vue du CIO · 21 février 2023

à redynamiser les infrastructures vieillissantes des États-Unis, ainsi qu'à relancer les régions en déclin qui dépendaient historiquement d'industries lourdes telles que l'exploitation minière et la fabrication.

Alors que la loi « CHIPS and Science Act » oriente le financement vers la recherche sur le climat et que la loi BIL plafonne le montant à investir dans les infrastructures vertes, l'IRA offre des crédits d'impôt non plafonnés pour la production nationale et les investissements dans les énergies propres. L'effet multiplicateur macroéconomique des dépenses ou des recettes publiques fait l'objet de discussions entre économistes, notamment sur la question de savoir si le resserrement agressif de la politique monétaire neutralise l'impact positif de la politique fiscale. Les analystes du secteur espèrent un effet multiplicateur beaucoup plus important que d'habitude, car ils pensent que le financement public de la recherche et du développement exercera une attraction importante sur les capitaux privés à la recherche d'opportunités d'investissement à long terme.

Effets secondaires au niveau mondial

Le plan américain a suscité des réactions polarisées. D'une part, tout changement de politique rapprochant la principale économie du monde de ses objectifs en matière de changement climatique est bienvenu. Certains ont fait valoir que [la loi n'est pas un jeu « à somme nulle »](#) en faveur de l'économie américaine et au détriment de ses alliés et concurrents. Selon les défenseurs de l'IRA, ses incitations provoqueront une baisse mondiale des émissions de gaz à effet de serre et encourageront l'utilisation de sources d'énergie plus propres en réduisant les coûts des technologies et de leurs installations.

Il existe néanmoins des effets secondaires potentiels. Les incitations sans complexe que les États-Unis destinent à la production américaine et aux entreprises étrangères installées aux États-Unis pourraient déclencher, parmi ceux qui en ont les moyens, une course aux subventions accordées au secteur industriel. En théorie, une stratégie climatique centrée sur des subventions et des crédits d'impôt unilatéraux pourrait être moins efficace qu'un prix mondial du carbone plus simple – bien que politiquement délicat.

L'approche sous-jacente de l'IRA a déjà créé des tensions avec la Commission européenne et certains partenaires commerciaux asiatiques; toute réponse au niveau national, par exemple de la part de l'Allemagne ou de la France pour soutenir les constructeurs automobiles, le secteur ferroviaire ou les industries pharmaceutiques, serait contraire aux réglementations anti-concurrence. L'Europe a déjà lancé le débat sur la réponse à donner à l'IRA en raison des répercussions de cette loi américaine sur la compétitivité de ses propres industries liées au climat. Selon certaines informations, l'Allemagne envisage de proposer sa version européenne de l'IRA, qui achèterait la production d'énergie renouvelable sous garantie de l'État et répliquerait les crédits d'impôt offerts par les États-Unis aux secteurs de l'énergie solaire et éolienne. Le [plan de relance budgétaire « Next](#)

[Generation EU](#)», qui constitue l'enveloppe d'intervention du bloc en réponse à la pandémie et qui inclut des initiatives vertes, représente 807 milliards EUR de prêts et de subventions, financés par la dette émise par la Commission européenne. Le 1^{er} février, la Commission européenne a annoncé son [«plan industriel du pacte vert»](#), qui inclut des propositions visant à simplifier l'environnement réglementaire, à faciliter le financement, à améliorer les compétences et à ouvrir le commerce pour soutenir les chaînes d'approvisionnement. La Commission devrait finaliser ce plan avant le prochain sommet européen des 24 et 25 mars.

Autre conséquence, le monde pourrait s'éloigner de la mondialisation de la production et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que des règles multilatérales en matière de concurrence et de subventions élaborées pour prévenir le protectionnisme national. La tendance post-pandémie au « friend-shoring », cette priorité donnée aux pays dits amis en matière d'approvisionnement, risque aussi de s'intensifier, détournant les investissements dans les installations de production et les infrastructures des économies telles que la Chine. À noter que l'IRA n'interdit pas l'approvisionnement en matériaux pour les batteries de véhicules électriques dans les pays amis des États-Unis, entérinant ainsi la tendance au « friend-shoring ».

Qui en seront les bénéficiaires ?

L'obligation de s'approvisionner et de produire sur le territoire américain prévue par cette loi procurera à l'économie américaine des avantages évidents en matière de création d'emplois dans les secteurs innovants. Ce qui peut soutenir la prime des actions américaines par rapport aux autres marchés boursiers, du moins jusqu'à la formalisation de la réponse de l'Union européenne. Il y aura des gagnants potentiels évidents, dont les entreprises européennes leaders de leur secteur avec des activités aux États-Unis, les constructeurs de voitures électriques et de réseaux ferroviaires ou encore les fournisseurs de services publics dans les secteurs de l'eau, ou les entreprises actives dans l'énergie propre.

Concernant les marchés boursiers, la taxe sur les rachats d'actions et le taux minimum d'imposition des sociétés pourraient avoir un effet légèrement négatif sur les bénéfices des entreprises. Cela est particulièrement vrai pour les secteurs de la technologie et de la santé. Le secteur pharmaceutique pourrait être confronté à une hausse des coûts car le gouvernement américain sera en mesure de fixer le prix de certains médicaments dès 2026. En revanche, l'extension des crédits d'impôt prévue par la loi sur les soins abordables (Affordable Care Act) devrait avoir un effet positif sur les prestataires du secteur de la santé et les fabricants de vaccins.

Nous estimons que les industries d'énergie éolienne et solaire compteront parmi les potentiels bénéficiaires de l'IRA, du fait qu'elles recevront une part importante des subventions et que leurs technologies sont déjà avancées. Les technologies de stockage par batterie, ainsi que les industries de la capture du carbone et de l'hydrogène propre, pourraient également bénéficier d'un nouvel élan, la baisse des coûts favorisant une large adoption.

Information importante

Le présent document de marketing a été préparé par Banque Lombard Odier & Cie SA (ci-après « Lombard Odier »). Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et ne s'adresse pas aux personnes ou entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document de marketing. Le présent document de marketing est fourni à titre d'information uniquement. Le contenu de ce document de marketing n'a fait l'objet d'aucun examen de la part d'une quelconque autorité de surveillance dans une quelconque juridiction. Il ne saurait constituer une offre ou une recommandation de souscrire, d'acheter, de vendre ou de conserver un quelconque titre ou instrument financier. Il reflète les opinions de Lombard Odier à la date de sa publication. **Ces opinions et les informations exprimées dans le présent document de marketing ne prennent pas en compte la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques de chaque personne. Aucune garantie n'est donnée qu'un investissement soit approprié ou convienne aux circonstances individuelles, ni qu'un investissement ou une stratégie constituent un conseil en investissement personnalisé pour un investisseur.** Chaque investisseur doit prendre ses propres décisions indépendantes concernant les titres ou instruments financiers mentionnés dans le présent document de marketing. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'évoluer avec le temps. Lombard Odier ne fournit pas de conseils fiscaux. Il vous incombe par conséquent de vérifier les informations susmentionnées et toutes les autres informations fournies dans les documents de marketing ou de consulter vos conseillers fiscaux externes à cet égard. Les informations et les analyses contenues dans le présent document de marketing sont basées sur des sources considérées comme fiables. Lombard Odier fait tout son possible pour garantir l'actualité, l'exactitude, l'exhaustivité desdites informations. Néanmoins, toutes les informations, opinions et indications de prix peuvent être modifiées sans préavis. **Tout investissement est exposé à une diversité de risques.** Avant d'effectuer une quelconque transaction, il est conseillé à l'investisseur de vérifier minutieusement si elle est adaptée à sa situation personnelle et, si nécessaire, d'obtenir un avis professionnel indépendant quant aux risques et aux conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, comptables ainsi qu'en matière de crédit. Les investissements mentionnés dans ce document de marketing peuvent comporter des risques qu'il est difficile d'évaluer et d'intégrer dans une évaluation des investissements. En général, les produits tels que les actions, les obligations, les prêts de titres, les devises et les instruments du marché monétaire recèlent des risques qui sont plus élevés dans le cas de dérivés, de produits structurés et de produits de private equity; ils s'adressent uniquement à des investisseurs à même de comprendre leur nature et leurs caractéristiques et d'assumer les risques y afférents. Sur demande, Lombard Odier se tient à la disposition des investisseurs pour leur fournir des informations plus détaillées sur les risques associés à des instruments donnés. **Les performances passées n'offrent aucune garantie quant aux résultats courants ou futurs et il se peut que l'investisseur récupère un montant inférieur à celui initialement investi.** La valeur de tout investissement dans une monnaie autre que la monnaie de base d'un portefeuille est exposée au risque de change. Les taux peuvent varier et affecter défavorablement la valeur de l'investissement quand ce dernier est réalisé et converti dans la monnaie de base de l'investisseur. La liquidité d'un investissement dépend de l'offre et de la demande. Certains produits peuvent ne pas disposer d'un marché secondaire bien établi où s'avérer difficiles à valoriser dans des conditions de marché extrêmes, ce qui peut se traduire par une volatilité de leur cours et rendre difficile la détermination d'un prix pour la vente de l'actif. **Le présent document de marketing n'est pas publié par l'unité organisationnelle de la Banque Lombard Odier & Cie SA responsable de la production de la recherche financière**, conformément aux Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière de l'Association suisse des banquiers. Par conséquent, il n'est pas en conformité avec les Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière de l'Association suisse des banquiers, ni avec toute autre exigence légale destinée à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements. Les opinions exprimées dans le présent document de marketing peuvent différer de celles exprimées par d'autres départements de Lombard Odier, dont le département de Recherche de la Banque Lombard Odier & Cie SA. Néanmoins, si le présent document contient des opinions émises par des analystes financiers du Département Recherche, ces derniers attestent que l'ensemble de leurs opinions reflètent pleinement leur avis personnel sur chacun des instruments. Afin de garantir leur indépendance, il est expressément interdit aux analystes financiers de détenir des titres inclus dans l'univers de recherche qu'ils couvrent. Lombard Odier peut détenir des positions dans des titres mentionnés dans le présent document de marketing pour le compte et au nom de ses clients et/ou ces titres peuvent être inclus dans les portefeuilles des fonds de placement gérés par Lombard Odier ou des sociétés affiliées du Groupe. Lombard Odier reconnaît que des conflits d'intérêts peuvent exister du fait de la distribution d'instruments ou produits financiers émis et/ou gérés par des entités appartenant au Groupe Lombard Odier. Par conséquent, Lombard Odier met en œuvre toutes les mesures raisonnables permettant d'identifier les conflits d'intérêts, et maintient et applique des contrôles efficaces concernant ces conflits d'intérêts.

Membres de l'UE: La publication du présent document de marketing a été approuvée pour utilisation par Lombard Odier (Europe) S.A. au Luxembourg et de chacune de ses succursales opérant dans les territoires suivants: **Belgique:** Lombard Odier (Europe) S.A. Luxembourg · Succursale de Belgique; **France:** Lombard Odier (Europe) S.A. · Succursale en France; **Italie:** Lombard Odier (Europe) S.A. · Succursale in Italia; **Espagne:** Lombard Odier (Europe) S.A. · Sucursal en España. Lombard Odier (Europe) S.A. est un établissement de crédit agréé et sous la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg. Par ailleurs, la publication du présent document de marketing a également été approuvée pour utilisation par l'entité suivante domiciliée au sein de l'Union européenne: **Espagne:** Lombard Odier Gestión (España) SGIIC., S.A., une société de gestion d'investissements agréée et réglementée par la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV), Espagne.

Hong Kong : Le présent document de marketing est distribué à Hong Kong par Lombard Odier (Hong Kong) Limited, une société de capitaux enregistrée par la Securities and Futures Commission de Hong Kong (« SFC ») afin de mener des activités réglementées de type 1, 4 et 9 conformément à la Securities and Futures Ordinance (« SFO ») de Hong Kong.

Singapour : Le présent document de marketing est distribué à Singapour par Lombard Odier (Singapore) Ltd à des fins d'information générale des investisseurs accrédités et d'autres personnes conformément aux conditions des articles 275 et 305 de la Securities and Futures Act (chapitre 289). Les destinataires se trouvant à Singapour devraient prendre contact avec Lombard Odier (Singapore) Ltd, un conseiller financier exempté en vertu du Financial Advisers Act (chapitre 110) et une banque d'affaires soumise à la réglementation et à la surveillance de la Monetary Authority of Singapore, pour toute question découlant de la présente communication marketing ou en lien avec cette dernière. Les destinataires du présent document de marketing déclarent et confirment qu'ils sont des investisseurs accrédités ou des personnes autorisées au sens du Securities and Futures Act (chapitre 289). Cette annonce n'a pas été révisée par la Monetary Authority of Singapore.

Panama : Le présent document de marketing a été approuvé pour utilisation au Panama par Lombard Odier (Panamá) Inc., une entité autorisée par la Superintendencia del Mercado de Valores de Panamá. Titulaire d'une licence de conseiller en investissement. Res. SMV No.528-2013.

Israël : Le présent document de marketing a été approuvé pour utilisation en Israël par l'Israel Representative Office de la Banque Lombard Odier & Cie SA, une entité non supervisée par la Banque d'Israël, mais par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers qui supervise les activités de la Banque Lombard Odier & Cie SA.

Afrique du Sud : Le présent document de marketing a été approuvé pour utilisation en Afrique du Sud par le South Africa Representative Office de la Banque Lombard Odier & Cie SA, un prestataire de services financiers agréé sous le numéro 48505.

Suisse : Le présent document de marketing a été approuvé pour utilisation en Suisse par Banque Lombard Odier & Cie SA Genève, une banque et maison de titres soumise à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Royaume-Uni : Le présent document de marketing a été approuvé pour utilisation au Royaume-Uni par Lombard Odier (Europe) S.A. - UK Branch, une banque soumise à la réglementation et à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg et autorisée au Royaume-Uni par la Prudential Regulation Authority (PRA). Soumise à la réglementation par la Financial Conduct Authority (FCA) et à une réglementation limitée par la Prudential Regulation Authority. Numéro de référence d'établissement de services financiers 597896. **Vous pouvez obtenir, sur demande, auprès de notre banque plus de détails sur la portée de notre agrément et de notre réglementation par la Prudential Regulation Authority ainsi que sur la réglementation par la Financial Conduct Authority.**

Etats-Unis : ni ce document ni aucune copie de ce dernier ne peuvent être envoyés, emmenés, distribués ou remis aux Etats-Unis d'Amérique ou dans un de leurs territoires, possessions ou zones soumises à leur juridiction, ni à une Personne américaine ou dans l'intérêt d'une telle personne. A cet effet, le terme « US-Person » désigne tout citoyen, ressortissant ou résident des Etats-Unis d'Amérique, tout partenariat organisé ou existant dans un Etat, territoire ou possession des Etats-Unis d'Amérique, toute société soumise au droit des Etats-Unis d'Amérique ou d'un Etat, territoire ou possession des Etats-Unis d'Amérique, ou toute propriété ou tout trust soumis à l'impôt fédéral des Etats-Unis d'Amérique quelle que soit la source de ses revenus. Le présent document de marketing ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, modifié ou utilisé à des fins publiques ou commerciales sans l'autorisation écrite et préalable de Lombard Odier.

Protection des données : Il se peut que vous receviez cette communication parce que vous nous avez fourni vos coordonnées. Si tel est le cas, veuillez noter que nous sommes susceptibles de traiter vos données à caractère personnel à des fins de marketing direct. Si vous souhaitez vous opposer à ce traitement, veuillez vous adresser au responsable de la protection des données du Groupe: Banque Lombard Odier & Cie SA, Group Data Protection Officer, 11, Rue de la Corraterie, 1204 Genève, Suisse. E-mail: group-dataprotection@lombardodier.com. Pour de plus amples informations sur la politique de protection des données de Lombard Odier, veuillez consulter le site www.lombardodier.com/privacy-policy.

© 2023 Banque Lombard Odier & Cie SA – Tous droits réservés - Réf. LOCH/LOESA/LOASIA- MWNPR-en-032022.

SUISSE

GENÈVE

Banque Lombard Odier & Cie SA¹

Rue de la Corratierie 11 · 1204 Genève · Suisse
geneve@lombardodier.com

Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA

Avenue des Morgines 6 · 1213 Petit-Lancy · Suisse
Support-Client-LOIM@lombardodier.com
Société de direction régulée par la FINMA.

FRIBOURG

Banque Lombard Odier & Cie SA · Bureau de Fribourg¹

Rue de la Banque 3 · 1700 Fribourg · Suisse
fribourg@lombardodier.com

LAUSANNE

Banque Lombard Odier & Cie SA¹

Place St-François 11 · 1003 Lausanne · Suisse
lausanne@lombardodier.com

VEVEY

Banque Lombard Odier & Cie SA · Agence de Vevey¹

Rue Jean-Jacques Rousseau 5 · 1800 Vevey · Suisse
vevey@lombardodier.com

ZURICH

Banque Lombard Odier & Cie SA¹

Utoschloss · Utoquai 29-31 · 8008 Zürich · Schweiz
zurich@lombardodier.com

EUROPE

BRUXELLES

Lombard Odier (Europe) S.A. Luxembourg · Succursale de Belgique²

Avenue Louise 81 · Boîte 12 · 1050 Bruxelles · Belgique
bruxelles@lombardodier.com

Un établissement de crédit en Belgique soumis à la surveillance de la Banque nationale de Belgique (BNB) et par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

LONDRES

Lombard Odier (Europe) S.A. · UK Branch²

Queensberry House · 3 Old Burlington Street · London W1S 3AB · United Kingdom · london@lombardodier.com

La banque est autorisée au Royaume-Uni par la Prudential Regulation Authority (PRA). Soumise à la réglementation par la Financial Conduct Authority (FCA) et à une réglementation limitée par la Prudential Regulation Authority. Numéro de référence d'établissement de services financiers 597896. Sur demande, vous pouvez obtenir auprès de notre banque de plus amples informations sur la portée de notre autorisation et de notre réglementation par la Prudential Regulation Authority ainsi que sur la réglementation par la Financial Conduct Authority.

Lombard Odier Asset Management (Europe) Limited

Queensberry House · 3 Old Burlington Street · London W1S 3AB · United Kingdom · london@lombardodier.com

Société d'investissement soumise à la réglementation et à la surveillance de la Financial Conduct Authority (registre de la FCA n° 513393).

LUXEMBOURG

Lombard Odier (Europe) S.A.

291, route d'Arlon · 1150 Luxembourg · Luxembourg
luxembourg@lombardodier.com

Etablissement de crédit agréé et sous la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg.

Lombard Odier Funds (Europe) S.A.

291, route d'Arlon · 1150 Luxembourg · Luxembourg
luxembourg@lombardodier.com

MADRID

Lombard Odier (Europe) S.A. · Sucursal en España²

Paseo de la Castellana 66 · 4^e Pl. · 28046 Madrid · España
madrid@lombardodier.com

Etablissement de crédit supervisé en Espagne par Banco de España et la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV).

Lombard Odier Gestión (España) S.G.I.I.C, S.A.U

Paseo de la Castellana 66 · 4^e Pl. · 28046 Madrid · España
madrid@lombardodier.com

Société de gestion soumise à la surveillance de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV).

MILAN

Lombard Odier (Europe) S.A. · Succursale in Italia²

Via Santa Margherita 6 · 20121 Milano · Italia
milano-cp@lombardodier.com

Un établissement de crédit en Italie soumis à la surveillance de la Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB) et la Banca d'Italia.

PARIS

Lombard Odier (Europe) S.A. · Succursale en France²

8, rue Royale · 75008 Paris · France · RCS PARIS
B 803 905 157 · paris@lombardodier.com.

Etablissement de crédit dont les activités en France sont soumises à la surveillance de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour ses activités de services d'investissement. Autorisation d'établissement n° 23/12 - Succursale enregistrée au Luxembourg sous le n° B169 907. Intermédiaire en assurance agréé par le Commissariat aux Assurances (CAA) n° 2014 CM002. L'immatriculation auprès du CAA peut être contrôlée sur www.orias.fr.

AFRIQUE | AMERIQUES | MOYEN-ORIENT

ABU-DHABI

Bank Lombard Odier & Co Ltd · Abu Dhabi Global Market Branch

Al Maryah Island · Abu Dhabi Global Market Square · Al Khatem Tower · 8th floor · P.O. Box 764646 · Abu Dhabi · UAE · abudhabi@lombardodier.com

Etablissement d'offres en investissement · Conseil en investissement ou en crédit · Octroi de crédits. Réglementé par l'Autorité de réglementation des services financiers de l'ADGM.

BERMUDES

Lombard Odier Trust (Bermuda) Limited

3rd Floor, Victoria Place · 31 Victoria Street · Hamilton HM 10 · Bermuda · bermuda@lombardodier.com
Autorisée à exercer des activités de Trust, d'investissement et de services aux entreprises par la Bermuda Monetary Authority (BMA).

BRESIL

Lombard Odier (Brasil) Consultoria de Valores Mobiliários Ltda.

Avenida 9 de Julho No. 3624, Torre DGN 360, 6° andar · Jardim Paulista · CEP 01406-000 · São Paulo · Brasil
sao.paulo.office@lombardodier.com

Etablissement supervisé par Comissão de Valores Mobiliários of Brazil.

DUBAÏ

Bank Lombard Odier & Co Ltd · Representative Office Dubai

Conrad Business Tower · 12th Floor · Sheikh Zayed Road · P.O. Box 212240 · Dubai · UAE
dubai@lombardodier.com

Placé sous l'autorité de surveillance de la Banque centrale des Emirats arabes unis.

ISRAËL

Israel Representative Office · Bank Lombard Odier & Co Ltd

Alrov Tower 11th floor · 46 Rothschild Blvd. · Tel Aviv 6688312 · Israel · telaviv@lombardodier.com
Etablissement non supervisé par la Banque d'Israël, mais par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers qui supervise les activités de la Banque Lombard Odier & Cie SA.

JOHANNESBURG

South Africa Representative Office · Bank Lombard Odier & Co Ltd

4 Sandown Valley Crescent · Sandton · Johannesburg 2196 · South Africa · johannesburg@lombardodier.com
Prestataire de services financiers agréé sous le numéro 48505.

NASSAU

Lombard Odier & Cie (Bahamas) Limited

Lyford Cay House · Western Road · P.O. Box N-4938 · Nassau · Bahamas · nassau@lombardodier.com
Soumise à la surveillance de la Banque centrale des Bahamas et la Securities Commission of the Bahamas.

PANAMA

Lombard Odier & Cie (Bahamas) Limited · Representative Office in Panama

Oceania Business Plaza Torre 2000 · Oficina 38-D · Blvd. Pacifica · Urb. Punta Pacifica · Corregimiento de San Francisco · Panamá · panama@lombardodier.com
Soumise à la surveillance de la Banque centrale des Bahamas et de la Superintendencia de Bancos de Panamá.

Lombard Odier (Panama) Inc.

Oceania Business Plaza Torre 2000 · Oficina 38-D · Blvd. Pacifica · Urb. Punta Pacifica · Corregimiento de San Francisco · Panamá · panama@lombardodier.com
Soumise à la surveillance de la Superintendencia del Mercado de valores de Panamá. Titulaire d'une licence de conseiller en investissement. Res. SMV No.528-2013.

ASIE - PACIFIQUE

HONG KONG

Lombard Odier (Hong Kong) Limited

1601 Three Exchange Square · 8 Connaught Place · Central · Hong Kong · hongkong@lombardodier.com

Une entité agréée dont les activités sont soumises à la réglementation et à la surveillance de la Securities and Futures Commission de Hong Kong.

SINGAPOUR

Lombard Odier (Singapore) Ltd.

9 Raffles Place · Republic Plaza #46-02 · Singapore 048619 · singapore@lombardodier.com

Une banque d'affaires soumise à la réglementation et à la surveillance de la Monetary Authority de Singapour.

TOKYO

Lombard Odier Trust (Japan) Limited

Izumi Garden Tower 41F · 1-6-1 Roppongi, Minato-ku · Tokyo 106-6041 · Japan · tokyo@lombardodier.com

Soumis à la réglementation et à la surveillance de la Financial Services Agency du Japon. Titulaire d'une licence d'exploitation fiduciaire (FSA n° 208) et enregistré auprès du Kanto Local Finance Bureau for Financial Product Transactors (n° 470).

¹ Banque privée et maison de titres soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

² Succursale de Lombard Odier (Europe) S.A., un établissement de crédit basé au Luxembourg et autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg.